

***DELEGATION DE Mme Anne BREZILLON***

**D -20090259**

**Diversité. Journée du 10 mai. Commémoration de l'abolition des esclavages. Attribution d'une subvention et Recettes. Adoption. Autorisation.**

Madame Anne BREZILLON, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :  
Mesdames, Messieurs,

Notre Ville a été retenue comme site officiel pour la commémoration nationale de l'abolition des esclavages.

A ce titre, une cérémonie a été organisée le 10 mai en présence de représentants du gouvernement. Cette cérémonie s'est déroulée au Musée d'Aquitaine qui dévoilait ce jour-là, les nouvelles salles d'exposition dédiées au « commerce atlantique et à l'esclavage ».

Nous avons souhaité valoriser également les associations et les actions culturelles développées à Bordeaux. Aussi, un « Village de la Mémoire » et un podium artistique, avaient été installés Place Pey Berland.

D'une part, l'espace « Village de la Mémoire » a nécessité une coordination, confiée à l'association Arts et Communication du Monde - ACM qui sera pour cette opération destinataire d'une subvention de 2 116 euros.

D'autre part, le Ministère de la Culture et de la Communication, le Secrétariat d'Etat à l'Outre-Mer et la Direction Régionale des Affaires Culturelles s'étaient engagés à accompagner financièrement la Ville de Bordeaux pour cette célébration selon la répartition suivante :

<b>Ministère de la Culture et de la Communication</b>	<b>20 000 €</b>
<b>Secrétariat d'Etat à l'Outre-Mer</b>	<b>20 000 €</b>
<b>Direction Régionale des Affaires Culturelles</b>	<b>10 000 €</b>
<b>Ville de Bordeaux</b>	<b>47 216 €</b>
<b>Total</b>	<b>97 216 €</b>

Le détail du budget ainsi que le programme sont joints en annexe.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire :

- à procéder au versement de la subvention
- à solliciter les subventions correspondantes
- à encaisser les recettes de l'Etat.

*Séance du lundi 25 mai 2009*

**Manifestation : Journée du 10 mai  
Commémoration de l'abolition des esclavages**

**Budget prévisionnel 2009**

**Dépenses**

Communication	30 500 €
Cérémonies	20 000 €
Plateaux artistes	20 000 €
Frais techniques pour « Village de la Mémoire »	5 000 €
Soutien aux associations du « Village de la Mémoire	11 716 €
Invitation personnalités	5 000 €
Divers	5 000 €
<b>Total</b>	<b>97 216 €</b>

**Recettes**

Ministère de la Culture et de la Communication	20 000 €
Secrétariat d'Etat à l'Outre-Mer	20 000 €
Direction Régionale des Affaires Culturelles	10 000 €
Ville de Bordeaux	47 216 €
<b>Total</b>	<b>97 216 €</b>

## BUDGET PREVISIONNEL

### LE VILLAGE DE LA MEMOIRE



<b>CHARGES</b>	<b>Montant</b>	<b>PRODUITS</b>	<b>Montant</b>
<b>60- Achat</b>		<b>70- Ventes, prestation de services, marchandises</b>	
Fabrication/ impression panneaux exposition	1005		
		<b>74-Subventions d'exploitation</b>	
<b>61- Services extérieurs</b>			
Location (frais d'expédition expositions)	58	Mairie de Bordeaux	2116
Assurance	103		
<b>62- Autres services extérieurs</b>			
Communication (frais téléphonique)	200		
Charges diverses (badges, copies.)	50	<b>75- Autres produits de gestion</b>	
Restauration (70 bénévoles et exposants x 10€)	700		
<b>63- Impôts et taxes</b>			
<b>Total des charges prévisionnelles</b>	<b>2116</b>	<b>Total des produits prévisionnels</b>	
		<b>87- Contributions volontaires en nature</b>	
		Prestations en nature	5280
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>2116</b>	<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>2116</b>


\* Montant demandé pour une réalisation complète et effective de la manifestation.

Crédit photo: J. G. / Agence France Presse / Getty Images / Photographie © Thomas Bernier pour le Monde

**10 MAI 2009**

**BORDEAUX**  
Ville d'accueil de la  
journée nationale de  
commémoration  
des mémoires de la traite négrière,  
de l'esclavage et de leurs abolitions.

   
Culture  
Communication

  
bordeaux.fr

# Dimanche 10 mai à Bordeaux

## Cérémonie officielle

Commémoration nationale sous le haut patronage de Nicolas Sarkozy, Président de la République.

Alain Juppé, ancien Premier ministre, Maire de Bordeaux  
Michèle Alliot-Marie, ministre de l'Intérieur, de l'Outre-mer et des Collectivités Territoriales

Christine Albanel, ministre de la Culture et de la Communication  
Yves Jégo, secrétaire d'Etat chargé de l'Outre-mer

inaugurent les nouvelles salles permanentes

« Bordeaux, le commerce atlantique et l'esclavage » en présence d'Alain Rousset, Député, Président du Conseil régional d'Aquitaine.

Accompagnement artistique.

Duo "Parole de Nuit" / Soho Music

> Musée d'Aquitaine - 20 cours Pasteur 33000 Bordeaux.

## Ouverture des salles permanentes

« Bordeaux, le commerce atlantique et l'esclavage ».

> Musée d'Aquitaine - 20 cours Pasteur 33000 Bordeaux. A partir de 12h.

## « Village de la Mémoire ».

> Place Pey-Berland - Bordeaux.

• Espace culturel et associatif du Conseil de la Diversité  
Coordination : Arts et Communication du Monde (ACM). A partir de 10h.

• Théâtre : « La Lumière des Ombres »  
par le « Collectif du Dix Mai-Bordeaux ».

• Concert, danses : gwoka, bèlè, capoeira, sabar, afrojazz, salsa, reggae, zouk, hip-hop, percussions africaines, antillaises et créoles...

Coordination : Radio BlackBox et Migrations Culturelles Aquitaine Afriques. De 14h à 21h.

## Autour du 10 mai...

### Les associations proposent différentes manifestations et animations libres d'accès et gratuites

#### • Conseil Régional d'Aquitaine.

Au travers de l'appel à projet « Tous Citoyens », la Région soutient les initiatives associatives à caractère pédagogique valorisant le travail de mémoire des jeunes Aquitains d'âge lycéen ».

#### • Archives Départementales de la Gironde.

Présentation de l'ouvrage *Terres d'esclaves, Aquitaine, Afrique, Amérique*.

#### • Archives Municipales de Bordeaux.

- Collaboration scientifique avec le Musée d'Aquitaine pour la sélection de documents nécessaires aux nouvelles salles XVIII<sup>e</sup> (2008-2009).

- Elaboration d'un atelier pédagogique monumérique consacré à la traite, à l'esclavage et à leurs abolitions et mis en œuvre pour l'année scolaire 2009-2010.

#### • Centre Régional de Documentation Pédagogique Aquitaine (CRDP).

Présentation de l'ouvrage : *Comprendre la traite négrière atlantique*, édité par le CRDP.

Lancement du site de la Diversité bordelaise [www.bordeauxdiversite.org](http://www.bordeauxdiversite.org)  
[www.bordeauxdiversity.org](http://www.bordeauxdiversity.org)

Partenaires : Ville de Bordeaux ; Association des centres d'animation des quartiers de Bordeaux ; Consulat des Etats-Unis à Bordeaux.

#### Mercredi 29 avril

##### Exposition « Traite, esclavage, abolitions. Mémoires et Histoire »

Réalisée par Marcel Dorigny, Nelly Schmidt et Marie-Hélène Dumeste. Conférence de présentation par Marcel Dorigny, historien.

> CDDP de la Gironde - 4 rue Jean Veyri  
33700 Mérignac. 14h30.

#### Du lundi 4 au jeudi 14 mai

##### Exposition « Innov'Art Africa »

(artistes cubains, haïtiens, guadeloupéens, martiniquais, réunionnais, sénégalais...).

Organisateur : Art Liberté Egalité Fraternité.

> Espace Saint-Rémi - 4, rue Jouannet. 14h-19h.

#### Lundi 4 mai

##### Vernissage de l'exposition

##### « aller simple » suivi d'un débat sur le thème « l'Homme-marchandise » avec deux exemples : les roms bulgares - les personnes en situation de prostitution.

Partenaires : Migrations Culturelles Aquitaine Afriques ; UFR Arts plastiques de l'Université Michel de Montaigne Bordeaux 3.

> Porte 44, 44 rue du Faubourg des Arts. 18h30.

#### Mercredi 6 mai

• « Des codes noirs à la loi du 21 mai 2001 », conférence de Ferdinand Mélin-Soucramanien, Agrégé de Droit public, Professeur à l'Université Montesquieu - Bordeaux IV, et présentation de l'ouvrage *Codes noirs : de l'esclavage aux abolitions* d'André Castaldo, préfacé par Christiane Taubira.

Partenaires : Ville de Bordeaux - Conseil de la Diversité.  
> Bibliothèque municipale de Mériadeck - 85 cours du Maréchal Juin. 18h.

#### • Cent poèmes d'Aimé Césaire,

présentation par Daniel Maximin, poète.

> Alice Bordeaux-Lac. 19h30.

#### Jeudi 7 mai

Rencontre littéraire avec Claude Ribbe autour de ses deux ouvrages : *Le diable noir*, biographie d'Alexandre Dumas et *Le nègre vous emmerde*, hommage à Aimé Césaire.

Organisateur : Diversités.

> Librairie La Machine à Lire - 8, place du Parlement.  
Entrée libre. 18h30.

#### Vendredi 8 mai

• Marche aux flambeaux. Parcours-Mémoire « sur les traces de la traite des noirs à Bordeaux ».

Organisateur : Diversités.

> Départ à 20h du Palais de Justice (Fort du Hâ) -  
Arrivée Place des Quinconces.



**MME BREZILLON.** -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, la journée du 10 mai a constitué une étape importante pour la Ville de Bordeaux en matière de mémoire et de diversité.

Il s'agissait de consacrer la volonté politique forte d'inscrire un sujet difficile de l'histoire de notre ville dans une démarche d'ouverture et de fraternité favorisant le consensus le plus large des Bordelais et des associations.

Grâce à une action approfondie de concertation tous les acteurs concernés ont participé activement à cette journée. Nous pouvons nous en réjouir.

Il s'agissait aussi d'honorer le choix de Bordeaux en tant que ville d'accueil de la Commémoration Nationale de l'Abolition de l'Esclavage. L'inauguration des nouvelles salles du Musée d'Aquitaine consacrées au « commerce atlantique et à l'esclavage », moment fort du 10 mai, le justifiait largement.

Ces salles, lien entre le passé, le présent et l'avenir, invitent à s'interroger sur les enjeux contemporains de la diversité et donnent tout leur sens aux actions menées au quotidien en matière de citoyenneté et d'égalité.

Permettez-moi, Monsieur le Maire, de remercier Dominique DUCASSOU, votre Cabinet, les Conservateurs du Musée d'Aquitaine, nos services, autant d'énergies mises en commun qui ont permis de valoriser la démarche exemplaire de Bordeaux.

Aux côtés de la Ville, le Ministère de la Culture et de la Communication, le Secrétariat d'Etat à l'Outre-Mer, et la Direction Régionale des Affaires Culturelles s'étaient engagés à accompagner financièrement cette journée d'importance.

Je vous demande donc de bien vouloir autoriser le Maire de Bordeaux :

A solliciter ces subventions,

A encaisser les recettes de l'Etat,

Et à verser à 2.116 euros à l'association Arts et Communication du Monde qui a coordonné l'espace culturel et associatif du « Village de la Mémoire ».

**M. LE MAIRE.** -

Merci Madame.

Mme VICTOR-RETALI.

**MME VICTOR-RETALI.** -

Monsieur le Maire, chers collègues, bonjour. Les festivités du 10 mai dont le programme était effectivement riche et varié, que j'ai déjà salué ici, ont malheureusement été entachées de violences policières à la porte même du Musée d'Aquitaine.

En effet, le collectif Survie et le réseau Education Sans Frontières ayant respectivement appelé à une manifestation et à un rassemblement pour protester contre la visite des ministres d'un gouvernement comprenant un Ministère de l'Immigration et de l'Identité Nationale en son sein alors même que la question de l'esclavage rejaille actuellement sous

un jour nouveau avec cette population exploitée et terrorisée que sont les Sans Papiers, ce rassemblement s'est donc tenu vers 11 h 30. Je les ai rejoints.

Les prises de parole se sont succédées à l'aide d'un mégaphone bien peu puissant puisque nous avons nous-mêmes du mal à l'entendre, et lorsque, après une prise de parole appelant au maintien du calme qui avait jusque-là dominé le rassemblement, le Directeur Départemental de la Sécurité Publique en personne s'est dirigé vers les manifestants faisant confisquer le mégaphone et arrêter la personne qui l'avait en main, une élue NPA de Lormont, un mouvement s'en est suivi. Les CRS ont fait reculer les manifestants jusqu'à les coincer sur la petite place à l'angle de la rue des Ayres, non sans renverser tables et chaises du café et sans molester quelques personnes âgées ici présentes, pour les encercler et les empêcher de circuler pendant 1 h 30.

Les cérémonies étaient donc finies depuis longtemps lorsque nous avons pu enfin sortir de cette nasse, et cela sans aucun motif.

Les manifestants on gardé leur calme, sans doute en partie dû à la surprise et à l'effroi de constater les dérives possibles dans notre pays.

Depuis, il est vrai que nous avons eu d'autres motifs de craintes de ce côté-là avec l'arrestation la semaine suivante de 74 syndicalistes, et la semaine suivante, c'est-à-dire la semaine dernière, de deux enfants dans une école. Que se passera-t-il la semaine prochaine ?

Je tenais quand même à vous expliquer pourquoi il y a eu peut-être un peu de bruit à la porte du Musée d'Aquitaine pendant que vous étiez là.

**M. LE MAIRE.** -

Merci Madame. Pour ma part je suis très fier que la Ville de Bordeaux ait pu aménager ces salles et constituer ce que j'appelle son musée de l'esclavage.

Hugues MARTIN avait pris l'initiative de créer cette commission présidée par Denis TILLINAC. Parmi les propositions qu'elle avait faites il y avait ce projet. Je l'ai repris tout à fait à mon compte et nous sommes arrivés à le mettre en œuvre dans les conditions que vous savez.

Je crois que c'est un geste de vérité, comme je l'ai qualifié, qui honore notre ville.

Pour le reste, Mme VICTOR-RETALI a dit ce qu'elle avait à dire.

Je vous rends simplement attentifs au fait qu'il est 6 h 15. Moi je serai obligé de vous quitter à 7 h 15 parce qu'il y a l'avant-dernière consultation sur la desserte du quadrant Nord-Ouest. Donc M. Hugues MARTIN assurera évidemment la présidence de la séance. Mais peut-être pourrions-nous un peu accélérer et éviter de soulever des débats périphériques par rapport à l'ordre du jour.

Sur la 259 j'imagine qu'il n'y a pas d'oppositions, ni d'abstentions ?

(Aucune)

**ADOPTE A L'UNANIMITE**

D -20090260

**Attribution d'aides en faveur des associations. Subventions.  
Adoption. Autorisation.**

Madame Anne BREZILLON, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :  
Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de sa politique générale d'aide aux associations, la Ville de Bordeaux soutient financièrement certaines d'entre elles. L'attribution de subventions leur permet de poursuivre et de promouvoir leurs activités, d'organiser des manifestations festives, de valoriser la vie associative et le lien social dans les quartiers, de mettre en place des ateliers de sensibilisation...

A cet effet, je vous propose d'attribuer la somme de 22 000 euros prévue au budget primitif 2009 et de la répartir de la manière suivante :

	<b>Montants 2009(en euros)</b>
<b>Centre Jean Vigo Evénements</b> : soutien à la XVII <sup>e</sup> édition du Festival Cinésites : projections cinématographiques en plein air et sur grand écran, dans les quartiers de Bordeaux. Chaque projection est précédée d'une animation (moment musical, repas champêtre...). Ces actions s'inscrivent dans une démarche culturelle, éducative et s'adressent à un très large public.	3 000
<b>Les clowns stéthoscopes</b> : l'intervention régulière de clowns permet aux enfants hospitalisés de mieux supporter leur maladie, les diagnostics et les traitements .	3 000
<b>Vélo Cité</b> : soutien à la promotion de l'usage de la bicyclette comme moyen de locomotion dans le Ville de Bordeaux. Défense des intérêts individuels et collectifs des cyclistes face aux dangers de la circulation.	7 800
<b>Danse avec nous</b> : manifestation festive, du 14 juillet au 16 août, proposant en soirée, aux débutants comme aux amateurs, de partager un moment de danse sur les Quais.	2 000
<b>Soho Music</b> : soutien au travail de mémoire et accompagnement aux initiatives pédagogiques en lien avec le travail de mémoire.	4 200
<b>ALIFS – Association du Lien Interculturel Familial et Social</b> : Mission de diagnostic et d'analyse des conditions d'accueil des anciens combattants étrangers résidants à Bordeaux	2 000
<b>Total</b>	<b>22 000</b>

Les crédits correspondants sont prévus au budget 2009 – Art. 6574 – fonction BX 020.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire :

- à faire procéder au versement de ces sommes aux associations précitées.
- à signer les conventions de partenariat et les avenants, si nécessaire.

**MME BREZILLON.** -

Dans le cadre de sa politique générale de soutien aux associations la Ville de Bordeaux apporte, certes, des subventions, mais propose ici un important soutien logistique indispensable à leur développement et à la mise en œuvre quotidienne de leurs actions et de leurs projets.

A l'Athénée les responsables associatifs trouvent accueil, conseil et accompagnement. L'espace associations propose des services gratuits. Photocopieurs, fonds documentaires, accès à Internet et 48 salles municipales sont à la disposition gracieuse des associations bordelaises.

Nous enregistrons 10.000 réservations par an.

Je vous propose aujourd'hui de soutenir financièrement 6 associations créatrices de liens entre les Bordelais. Elles développent des actions culturelles, éducatives et pédagogiques.

Je vous remercie d'autoriser le Maire de Bordeaux à verser ces subventions.

**M. LE MAIRE.** -

Pas de questions ? Pas d'oppositions ?

(Aucune)

**ADOPTE A L'UNANIMITE**